



LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS REPREND À PARTIR DU 6 AVRIL 2021

TOUS LES MARDIS DU 6 AVRIL AU 14 DÉCEMBRE.

DERNIÈRE COLLECTE LE MARDI 14 DÉCEMBRE 2021.

**PASSÉ CETTE DATE, VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE
OU AU SEIN DES PLATES FORMES PRÉVUES À CET EFFET.**

SEULS LES SACS VENDUS EN MAIRIE SERONT COLLECTÉS



**LES FAGOTS SONT
ÉGALEMENT COLLECTÉS À
CONDITION DE LES FICELER
AVEC UN LIEN VÉGÉTAL.**



**VENTE DES SACS
EN MAIRIE**

**LE MARDI DE 14H À 17H ET
LE SAMEDI DE 9H À 11H
0,50 € L'UNITÉ
VENDUS PAR LOTS DE 20 SACS
(10 € LE LOT)**

Vous devez déposer vos sacs la veille du jour de collecte, c'est à dire le LUNDI SOIR.

En cas de **non respect de cette consigne**, vous risquez une amende de **150 €**.

Une tolérance de dépôt le dimanche soir sera néanmoins accordée.

En cas de **dépôt sauvage hors des emplacements autorisés** l'amende s'élève à **450 €**.

Le règlement sanitaire du Pas-de-Calais **interdit de brûler des végétaux ou tout autre déchet dans les jardins**. Les émanations dégagent des substances

polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement. En cas de non respect de cette interdiction, vous risquez une amende de **450 €**.



POUR LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES

RUE VERTE (ZONE DES POMPIERS)

TEL : 0800 880 695

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS : DU LUNDI AU SAMEDI, 9H-12H ET 13H30-17H30DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : DU LUNDI AU SAMEDI, 8H 30-12H ET 13H30-18H

FERMETURE DU SITE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA VIGOGNE

(FACE À CARREFOUR) TEL : 03.21.89.90.60.

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS : DU LUNDI AU SAMEDI, 9H-12H ET 13H30-17H30DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : DU LUNDI AU SAMEDI, 8H30-12H ET DE 13H30-18H

FERMETURE DU SITE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.



> VOUS DEVEZ PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2BM) DE MOINS DE TROIS MOIS.

LES POINTS D'APPORT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX**SAINT JOSSE**

ZONE DE LA JUDOCIENNE

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H -17H.

LE TOUQUETRUE GEORGES BESSE
(PRÈS DU COLLÈGE)DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H -17H.

CAMIERSRUE DE L'ÉGLISE
(ANCIENNE DÉCHETTERIE)DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, VENDREDI ET SAMEDI: 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI, VENDREDI ET SAMEDI: 10H -13H ET 14H -17H.



> LES TROIS PLATEFORMES SONT FERMÉES EN JANVIER ET LES JOURS FÉRIÉS

> POUR ACCÉDER À CES PLATEFORMES, VOUS DEVEZ PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2BM) DE MOINS DE TROIS MOIS.

TOUS LES DÉTAILS SUR : WWW.CA2BM.FR**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS ET LA PROPRETÉ DE LA VILLE****JE TIENS MON CHIEN EN LAISSE :**

- SUR LA PLAGE
- SUR LES SENTIERS
- EN VILLE

**JE RAMASSE
SES
DÉJECTIONS**